

MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CERTIPHYTOS DENSA/DEA RENOUELÉS

suite à la parution des décrets :

n° 2023-1277 du 26/12/2023 - n° 2024-326 du 9/04/2024 et n° 2025-222 du 7/03/2025

	Renouvellement certiphyto DENSA/DEA
Date d'échéance du certiphyto	Quelle que soit la date d'échéance du certiphyto
Situation de l'utilisateur	<ul style="list-style-type: none"> - exploitation, golf, parc de loisirs ou camping assujettis au CSP et l'ayant réalisé ou ayant une certification HVE3 ou BIO ; - collectivité territoriale (mairie...) exemptée du CSP et ayant transmis une attestation employeur.
Modalités de dépôt de la demande de renouvellement	<p>1/ Déposer la demande de renouvellement sur le site « Entreprendre.service-public.fr » en téléchargeant l'attestation de formation ou bordereau de score.</p> <p>2/ Envoyer le justificatif du CSP ou de son exemption en privilégiant la démarche simplifiée ou par courriel à : certiphyto.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr</p> <p><i>Possibilité, lors du dépôt de la demande de renouvellement, sur le site « Entreprendre.service-public.fr », de télécharger dans un même document l'attestation de formation (ou bordereau de score) et le justificatif de CSP ou d'exemption (cf. ci-dessous)</i></p>
Justificatif à fournir	<p>Justificatif de formation ou bordereau de score et</p> <p>Justificatif de CSP ou d'exemption (HVE3, AB) ou attestation employeur (uniquement pour les salariés de collectivité territoriale)</p>
Type de Certiphyto délivré	Certificat DEFINITIF
Date de début de validité du Certiphyto	<ul style="list-style-type: none"> - J+1 de la date de fin de validité du précédent Certiphyto lorsque la demande est faite par anticipation - Date de validation par la DRAAF lorsque la demande est faite à posteriori à la date de fin de validité du précédent Certiphyto
Durée de validité du Certiphyto délivré	5 ans
Où trouver le Certiphyto après sa validation ?	Sur son espace personnel/mes documents administratifs sur le site « Entreprendre.service-public.fr »